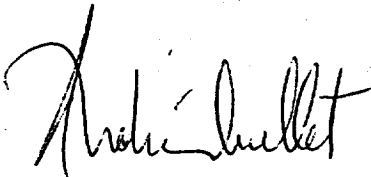


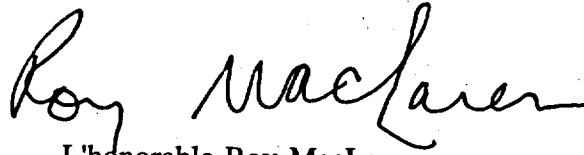
Le gouvernement continuera de consulter régulièrement le Parlement, par le biais de débats spéciaux et d'autres moyens, lorsque se présenteront des enjeux importants touchant les affaires étrangères, et afin d'actualiser en permanence les orientations de notre politique étrangère. Le gouvernement compte sur les comités permanents concernés pour qu'ils ouvrent la voie à la consultation populaire. Comme le suggère le Comité, nous serions heureux de prévoir des consultations officielles avec les comités parlementaires appropriés.

Nous aimerions, pour finir, remercier les membres du Comité mixte spécial pour leur exceptionnelle contribution à l'élaboration de notre politique étrangère et pour avoir aidé à en faire une politique dont les Canadiens et les Canadiennes pourront être fiers.

Nous vous prions d'agréer, MM. les coprésidents, l'expression de nos sentiments distingués.



L'honorable André Ouellet
Ministre des Affaires
étrangères



L'honorable Roy MacLaren
Ministre du Commerce
international

c.c. Membres du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada.

Pièces jointes (a/ Réponse du gouvernement aux recommandations du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada; b/ Énoncé de politique étrangère.)